

**Nos partenaires**  
**Institutionnels et privés**



**Le trophée du bénévolat associatif**  
**« esprit de famille » et**  
**« esprit d'équipe »**



**Le challenge du jeune bénévole**  
**Le challenge du jeune dirigeant**  
**bénévole**



**Les Trophées du bénévolat**

Chaque année, dans le cadre de la journée mondiale du bénévolat le **5 décembre** le comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif organise avec ses partenaires :

**Le trophée du bénévolat associatif**

Il a pour but de récompenser des bénévoles âgés de plus de 25 ans qui n'ont reçu aucune distinction officielle.

**Le trophée du bénévolat associatif**

**«esprit de famille»** car le bénévolat « se pratique » souvent en famille de génération en génération : grands-parents, parents, petits-enfants....

**Le trophée du bénévolat «esprit d'équipe»** qui récompense une équipe qui s'est distinguée par son fair-play, son engagement vis-à-vis des générations...

**Le challenge du jeune bénévole**

Il s'adresse aux jeunes de moins de 25 ans qui s'engagent dans le milieu associatif soit au sein d'un bureau d'un conseil d'administration, soit auprès de plus jeunes en tant qu'entraîneurs, moniteurs, arbitres. Ils font preuve de qualités qui ne demandent qu'à être encouragées.

**Le challenge du jeune dirigeant**  
**bénévole**

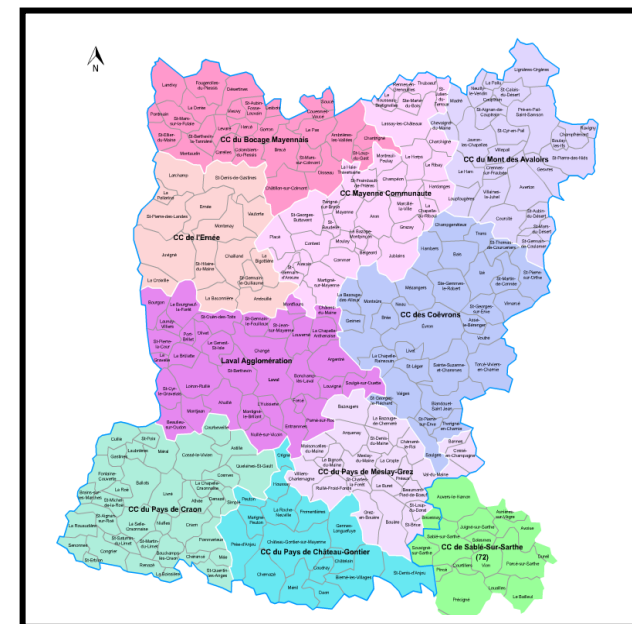
Il s'adresse aux jeunes de moins de 25 ans qui s'engagent au sein de bureau de comités, de ligues, de fédérations au niveau du département ou de la région.



**FÉDÉRATION FRANÇAISE**  
**DES MÉDAILLÉS DE LA**  
**JEUNESSE, DES SPORTS**  
**ET DE L'ENGAGEMENT**  
**ASSOCIATIF**

**Reconnue d'utilité publique**  
**Le 9 juillet 1958**

**COMITE DEPARTEMENTAL**  
**DE LA MAYENNE**



Septembre 2022



## Présentation de la F.F.M.J.S.E.A.

### Association, loi 1901, déclarée d'utilité publique la FFMJSEA a pour but :

- De regrouper tous les titulaires de la décoration ministérielle de la jeunesse et des sports
- de maintenir et de développer entre eux les liens d'amitié et de solidarité
- d'intervenir auprès des pouvoirs publics, des organismes sportifs, socio-éducatifs pour appuyer le développement des activités sportives, socio-éducatives et de jeunesse
- de participer à tous les débats nationaux sur les problèmes liés à la vie associative en général et à la jeunesse.

### ACTIONS ENTREPRISES :

- Veiller à ce que tous ceux qui ont bien servi le sport, la jeunesse et à la vie associative soient justement récompensés.
- Encourager le développement de la pratique des activités sportives, socio-éducatives, de jeunesse et de la vie associative par l'attribution de challenges et de récompenses aux associations et pratiquants les plus méritants
- Rechercher un véritable partenariat avec toutes les instances intéressées par le rayonnement de la vie associative
- Devenir un partenaire reconnu et représentatif dans les manifestations du mouvement sportif et socio-éducatif.
- Devenir une force de réflexion et de proposition auprès des instances institutionnelles.

F.F.M.J.S.E.A.: 95, Avenue de France  
75650 PARIS cedex 13  
Site : [www.ffmjs.fr](http://www.ffmjs.fr)

## Présentation du COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE

### POURQUOI UN COMITÉ DÉPARTEMENTAL ?

Recevoir une décoration du Ministère de la Jeunesse et des Sports est, pour un bénévole, qu'il soit issu du monde sportif, culturel, de l'éducation populaire ou de la vie associative en général, est un témoignage de reconnaissance de la Nation pour ses mérites.

#### Adhérer à un comité c'est :

- un signe de reconnaissance pour tous
- ne pas oublier les jeunes et les seniors
- reconnaître les valeurs de l'amitié, de la générosité et de la tolérance
- reconnaître la valeur du bénévolat associatif

### OBJECTIFS DU COMITE DEPARTEMENTAL

- Rassembler les personnes titulaires d'une décoration de la Jeunesse et des Sports
- Encourager et soutenir le bénévolat dans le monde associatif par la mise en place de trophées et de challenge pour les jeunes bénévoles.
- Aider les médaillés en difficulté dans le cadre d'une action sociale
- Participer avec la Préfecture et la D.S.D.E.N. 53. à la commission d'attribution de la médaille de bronze.
- Etablir des conventions d'objectifs avec les différents partenaires institutionnels.

**Pour toute information complémentaire,  
consulter le site internet : [www.cdmjsea53.org](http://www.cdmjsea53.org)**

**Marylise GUITTET – Annick BAYER  
Co-présidentes du Comité départemental de la  
Mayenne  
109bis Avenue Pierre de Coubertin -53000 Laval**

Contacts : [president@cdmsjesa53.org](mailto:president@cdmsjesa53.org)

Tél : 06 75 25 99 01 – 06 82 42 08 46

## Distinctions honorifiques

### LES DÉCORATIONS MINISTÉRIELLES

La Médaille de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à honorer les personnes qui se sont particulièrement distinguées au service :

- du sport
- des activités de jeunesse
- de la vie associative

#### 1<sup>er</sup> niveau : La lettre de félicitations

Elle est destinée aux animateurs, dirigeants, athlètes en activité depuis moins de 8 ans. Elle peut être attribuée dès l'âge de 15 ans.

#### 2<sup>ème</sup> niveau : Les médailles



**Bronze : 6 ans** d'activité au service de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif.



**Argent : 4 ans** d'activité au service de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative après l'échelon **Bronze**



**Or : 5 ans** d'activité au service de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative après l'échelon **Argent**